



SÉANCE extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Alpha tenue le 13 janvier 2026 à 18 h 30 au salon du personnel

			Fonction	Présence	Absence
Membres	Catherine	Charbonneau	Parent Représ. Comité parents	X	
	Émilie	Lauzon La Rue	Parent – Présidente	X	
	Jean-François	Gagnière	Parent	X	
	Adjoua Marie-Christelle	Konan	Parent	X	
	Kim	Thériault	Enseignante	X	
	Danièle	Plante	Enseignante	X	
	Anne-Marie	Du Paul	Enseignante	X	
	Claire	Bellemare	Technicienne SDG		X
	Amélie	Caron	Parent – Vice-présidente	X	
Membre substitut :					
Non-membres :	Chantale	Lauzon	Directrice adjointe	X	
	Maryse	Décary	Directrice adjointe	X	
	Jonathan	Laflamme	Directeur	X	
	Émilie	Gagnon	Technicienne en administration	x	

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Émilie Lauzon-La rue ouvre la séance à 18 h 35 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Monsieur Jonathan Laflamme présente **Madame Valérie Thibodeau** qui sera la secrétaire responsable du procès-verbal lors des conseils d'établissement d'ici à la fin de l'année scolaire 2026.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Émilie Lauzon-La rue fait la lecture de l'ordre du jour, lequel ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par **Monsieur Jean-François Gagnière** et appuyé par **Madame Anne-Marie Du Paul**, D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté (point 6 reporté).

Résolution n° CE 25-26 / 018

3. PAROLE AU PUBLIC

Madame Marie-Pier Leclerc, parent d'élève et artiste, présente un projet de murale en muséologie afin d'obtenir une demande de financement. Cette demande est estimée à environ 1700\$ si l'artiste travaille seule ou 2100\$ si cela se fait en collaboration avec les élèves. Le travail estimé serait entre 35-45 heures.

Il est proposé par **Madame Kim Thériault** de présenter le projet à la prochaine rencontre mensuelle, prévue en février 2026, afin de voir si les enseignants sont intéressés d'y participer avec leurs élèves. Le projet sera représenté au prochain conseil d'établissement.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025



Madame Émilie Lauzon-La Rue présente le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025, ceux-ci ayant été rendu disponible au préalable.

- La date du 18 novembre a été modifiée pour le 2 décembre 2025.
- Fournir tout document en annexe qui sera déposé lors de l'assemblée.
- Madame Marie-Elaine Pitre a lu une lettre de démission qui a été remise au Centre de services scolaire.
- Point 5 justification de fonds spéciaux plutôt que les parents payent et expliquer les raisons.
- Déposer le compte-rendu fait par Madame Catherine Charbonneau à mettre dans la section comité-parent.
- Point 7, Madame Émilie Lauzon-La Rue fait une demande de découpage des fonds spéciaux à long terme.
- DiplômAction pour les élèves du secondaire.

Il est proposé par **Madame Kim Thériault** et appuyé par **Madame Anne-Marie Du Paul** D'ADOPTER le procès-verbal du 2 décembre 2025 tel que présenté.

Résolution n° CE 25-26 / 019

5. ÉLECTION PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

La direction, **Monsieur Jonathan Laflamme**, demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il y a des propositions de candidatures.

- **Madame Catherine Charbonneau** propose **Madame Émilie Lauzon-La Rue** à titre de présidente appuyée par **Madame Kim Thériault**,
- **Madame Émilie Lauzon-La Rue** propose **Madame Amélie Caron** appuyé par **Madame Kim Thériault** comme vice-présidente,
- Nous confirmons la décision du dernier conseil d'établissement que **Madame Amélie Caron** est élue comme membre parent et ainsi laissant son poste de substitut.

Élection des substituts

La direction, **Monsieur Jonathan Laflamme**, explique à l'assemblée le rôle d'un substitut au conseil d'établissement. Le substitut est nommé afin de siéger et voter à la place d'un membre absent lors d'une ou plusieurs séances du conseil d'établissement. Il demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il y a des propositions de candidatures.

- **Madame Catherine Charbonneau** propose d'avoir 2 membres parents substituts et 1 membre de la communauté.
- Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire à titre de membres parents substituts et sont élues à l'unanimité:
 - Madame Valérie Impala
 - Madame Élise Gervais
- La personne suivante dépose sa candidature de façon volontaire à titre de membre de la communauté et est élue à l'unanimité :
 - Madame Marie-Christine Allaire

Résolution n° CE 25-26 / 020



6. FONDS SPÉCIAUX

- **Madame Chantale Lauzon** présente une demande pour le Carnaval des élèves, tire sur la neige : 2032,76\$
- Il est proposé par **Madame Adjoua Marie-Christelle Konan** de voter pour cette demande dès maintenant.
- **Madame Kim Thériault** présente une demande de jeux éducatifs au montant de 562.46\$ pour tous les cycles.
- **Madame Émilie Lauzon-La Rue** propose de passer au vote pour les 2 demandes et c'est adopté à l'unanimité.

Résolution n° CE 25-26 / 021

7. BUDGET RÉVISÉ

Madame Émilie Gagnon présente le budget révisé.

Madame Amélie Caron demande des précisions en lien avec les mesures M15158 / M18014. **Madame Émilie Gagnon** nous reviendra avec les informations.

Proposé par **Madame Catherine Charbonneau** et adopté par **Madame Amélie Caron**.

Résolution n° CE 25-26 / 022

8. SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Reporté

9. PLANIFICATION COSP

Madame Maryse Décary présente les COSP.

10. CAMP BRUCHÉSI

Madame Maryse Décary présente le projet du Camp Bruchési qui a été approuvé par les parents concernés et par le Centre de services prévu à la dernière semaine de janvier.

11. COMITÉ DE PARENTS

Madame Catherine Charbonneau fait le résumé des sujets qui ont été traités lors de la dernière assemblée du 11 décembre : les documents suivront par courriel.

12. INFORMATIONS DE L'ÉCOLE

Service de garde et des dîneurs : aucune information

Enseignants : aucune information

Direction : **Monsieur Jonathan Laflamme** mentionne que le Concert de musique du programme musical en décembre a été un succès et il félicite le travail des enseignants concernés ainsi que le talent des élèves.

13. DIVERS



Monsieur Jean-Francois Gagnière propose de se questionner sur la réouverture des règles de régie interne.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Émilie Lauzon-La Rue, conclut que l'ordre du jour a été écoulé et elle propose, DE LEVER la séance à 22h15.

Mme. Émilie Lauzon-La Rue, présidente

M. Jonathan Laflamme, directeur